



COMITE DEPARTEMENTAL DE SKI

Règlement coupe du Doubs fond et biathlon

Pour le classement club sont pris en compte :

- Le championnat régional de relais.
- Les courses par équipe : relais, team sprint, un relais mixte, prise en compte de la première équipe de chaque club pour le classement.

Attribution des points : 100, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15...

Pour le classement individuel :

Rappel de règlement FFS : pour les U 9, leur accueil est possible, sans chrono, ni classement.

Pas de classement individuel pour les U11, mais uniquement un classement par club

Attribution des points :

U11 à U18 : 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 point.

U20 à sénior : 15, 12, 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1 point.

Remarque : 1 point sera affecté à tous les concurrents classés

Pour le classement général individuel :

Trois courses classiques seront retenues pour chaque catégorie.

Pour le classement club féminin :

Deux filles par club et par catégorie seront prises en compte sur chaque course individuelle retenue pour la Coupe du Doubs- Challenge Dixi.

Remarque : on retient les 2 meilleurs U 18 et U 20 ensemble.

Lors des courses par équipes, les équipes féminines (1 par club) compteront pour ce challenge.



Règlement coupe du Doubs fond et biathlon

Charte fartage :

R.I.S : 222.8 Interdiction du fart fluoré. L'utilisation de fart fluoré ou de produits contenant du fluor est interdite pour toutes les disciplines et tous les niveaux de la FIS. Le fart fluoré peut constituer un avantage concurrentiel et son utilisation en compétition entraînera la disqualification.

Le comité départemental se réserve le droit de remplacer une course annulée par une autre épreuve, les clubs en seront avisés immédiatement.